

L'UNADHA est née il y a 30 ans et est régie par la loi de 1901 relative au contrat d'association, elle est l'association de l'Union des Architectes Des Hautes-Alpes et a pour vocation :

- le regroupement de tous les architectes résidents dans le département des Hautes-Alpes,
- la défense de la qualité architecturale,
- la représentation des intérêts professionnels des architectes - elle a été créée le 3 mars 1999 (statuts officiels déposés en mairie de Gap le 15 juin 2000) le syndicat des architectes des Hautes-Alpes,
- c'est un organe de représentation et de concertation permanent auprès des pouvoirs publics, des administrations, et autres organisations professionnels.

Lieu de débats cette association rassemble les acteurs de la maîtrise d'œuvre - architectes et bureaux d'études - désireux de partages et d'ouvertures.

Tout au long de l'année des rencontres sont mises en place autour de projets emblématiques significatifs de nos contemporains pour débattre d'architecture. Ces débats/recontres sont organisés régulièrement tous les premiers mardis de chaque mois à travers tout le département.

L'UNADHA est un relais entre les architectes. Cette association crée des liens forts entre les adhérents qui se mobilisent pour mettre en place des actions concrètes :

- demies journées d'informations -organisées à l'intention des acteurs de la construction, du maître d'ouvrage à l'entreprise.
- visites d'expositions et de conférences
- rencontre avec des confrères extérieurs...

Pour son 30^e anniversaire l'UNADHA vous propose le premier « Album des architectes des Hautes-Alpes », à l'intérieur duquel se donne à voir un ensemble de réalisations édifiées dans notre département, avec une architecture variée malgré l'existence de constantes communes.

Cette architecture obéit à sa localisation dans un cadre géographique reconnaissable. Nous ne prétendons pas ici faire une analyse de cette architecture. À travers cet album l'UNADHA souhaite faire connaître et reconnaître le savoir-faire des professionnels, la spécificité de notre métier et du lieu où nous l'exerçons, l'attention volontaire envers l'environnement ainsi que l'incorporation du répertoire des formes traditionnel dans les constructions contemporaines.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, grâce à leur collaboration, ont permis d'une façon ou d'une autre la réalisation de cet ouvrage, notamment : la Région, l'Ordre des Architectes PACA, le Syndicat des architectes 05. Ainsi que l'ensemble des architectes qui ont répondu présent et cédé leurs photographies, et plus patricialement. : Paul Wagner, Jérôme Voutier et Romuald Marlin, qui m'ont soutenue, guidée et épaulée dans cette réalisation.



L'UNADHA, C'EST QUOI ?